

Filière Sciences Economiques et de Gestion

SUPPORT DU COURS DE LA COMPTABILITE GENERALE

Professeur O. ZAHRAOUI

Année Universitaire 2020-2021

Plan du cours

Module 3	Contenu des séances	N°
Fondements et principes généraux de la comptabilité Les opérations courantes Les opérations de fin du mois Les opérations de trésorerie La clôture de l'exercice Le résultat et son affectation La balance Les documents de synthèse	Les fondements et les principes généraux de la comptabilité générale	1
	Les systèmes d'organisation comptable	2
	Le plan des comptes et leur fonctionnement selon le principe de la partie double	3
	Le bilan	4
	Le compte des produits et des charges	5
	Enregistrement des opérations d'activité sans éléments connexes	6
	Enregistrement des opérations d'activité avec éléments connexes : La TVA	7
	Les opérations de fin de mois : Liquidation de la TVA et révision comptable	8
	Autres opérations connexes sur achats et ventes	9
	Révisions	10

Section 1- Le plan des comptes

Le plan des comptes est marqué par l'existence :

- de classes des comptes avec de niveaux de subdivision en rubriques, postes et comptes ;
- et de conventions caractéristiques de la codification comptable.

I- Classes des comptes avec des niveaux de subdivision rubriques, postes et comptes

Le plan de comptes comprend des classes de comptes de situation, des classes de comptes de gestion et des classes de comptes spéciaux.

A- Les classes de comptes dans les deux modèles (modèle normal et modèle simplifier)

Le nombre de classes des comptes diffère selon qu'on est dans le cas de modèle normal ou de modèle simplifier.

* Dans le cas de modèle normal on trouve 10 classes de comptes numérotées de 1 à 0 :

+ Les classes de comptes 1 à 5 regroupent les comptes de situation (ou de bilan) ; il s'agit des :

- classe 1 : comptes de financement permanent
- classe 2 : comptes d'actif immobilisé
- classe 3 : comptes d'actif circulant (hors trésorerie)
- classe 4 : comptes passif circulant (hors trésorerie)
- classe 5 : comptes de trésorerie

+ Les classes de comptes 6, 7 et 8 regroupent les comptes de gestion, il s'agit des :

- classe 6 : comptes de charges
- classe 7 : comptes de produits
- classe 8 : comptes de résultat

+ La classe 9 est réservée aux comptes analytiques. Elle est utilisée par la comptabilité analytique, laquelle est nettement séparée de la comptabilité générale et qui utilise les classes de comptes de 1 à 8.

+ La classe 0 est réservée aux comptes spéciaux tels que les avals, les cautions...

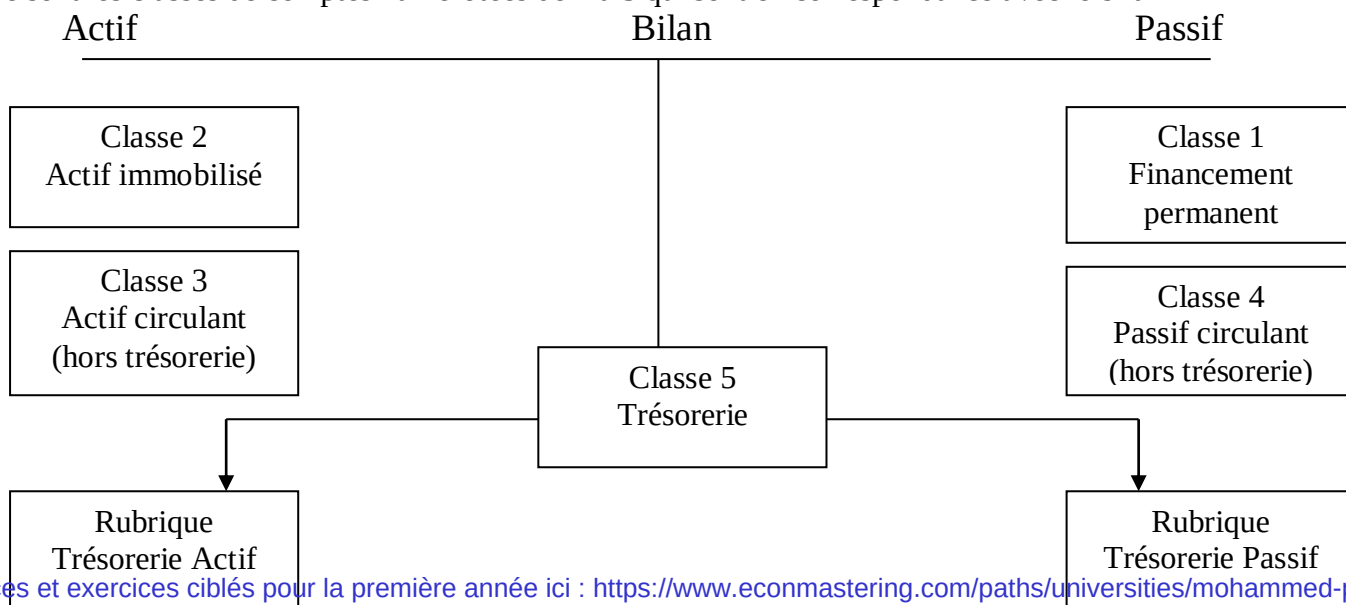
* Dans le cas du modèle simplifié il est prévu seulement 8 classes de comptes numérotées de 1 à 8 et qui forment comme dans le modèle normal, les classes de la comptabilité générale : 1 à 5 les comptes de situation et 6 à 8 les comptes de gestion.

Il manque par rapport au modèle normal la classe 9 et la classe 0.

B- Correspondances entre classes des comptes 1 à 8 et états de synthèse dans les deux modèles

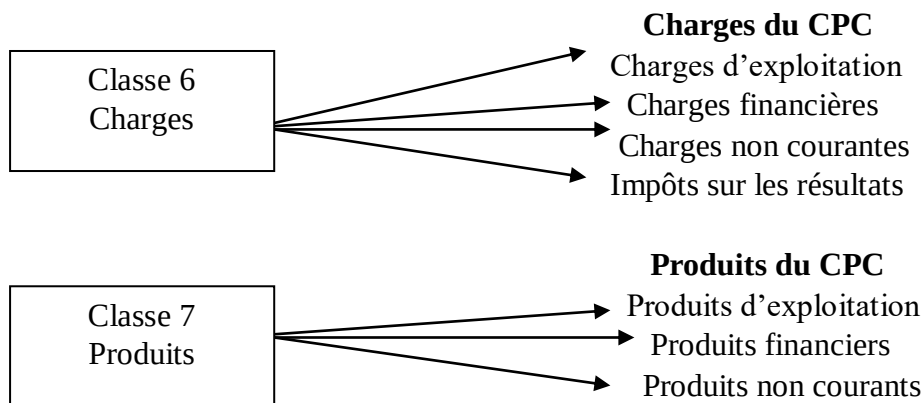
a- Correspondances entre classes des comptes et bilan

Se sont les classes de comptes numérotées de 1 à 5 qui sont en correspondance avec le bilan



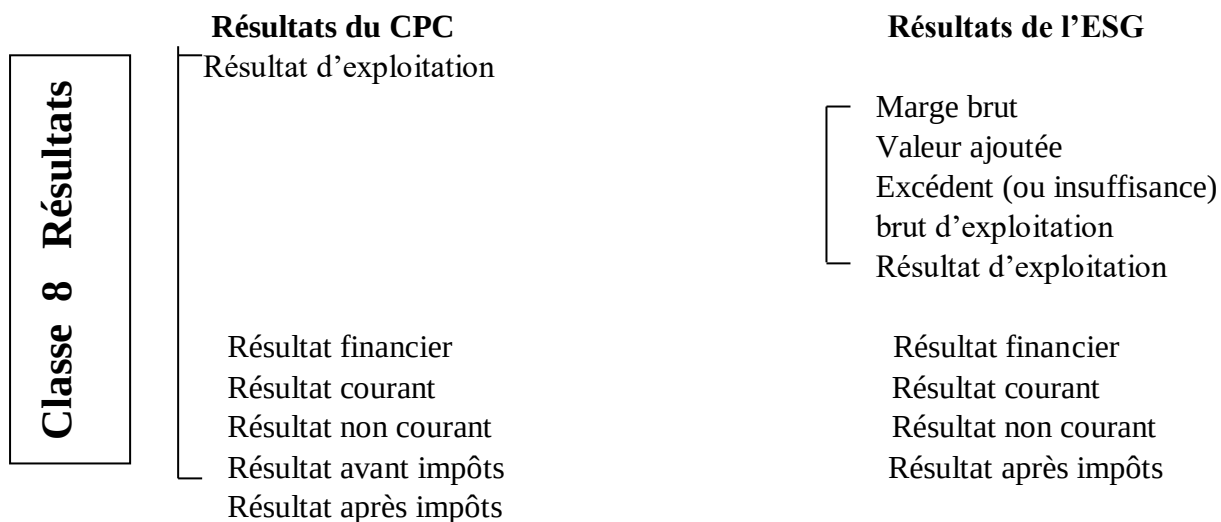
b- Correspondance entre les classes de comptes et le compte de produits et charges

Se sont les classes de comptes numérotées 6 et 7 qui sont en Correspondance avec les charges et les produits du CPC.

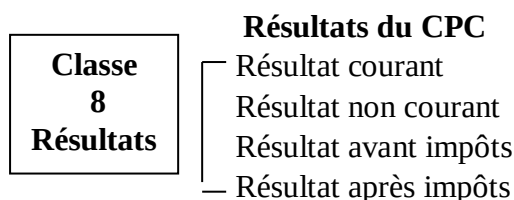


c- Correspondance entre classes 8 et résultats figurant dans le compte de produits et charges et l'état des soldes de gestion

c-1 Concernant le modèle normal



c-2 Concernant le modèle simplifié



II- Subdivisions des classes des comptes

Les classes de comptes sont subdivisées au moins en :

- rubriques identifiées par des numéros à deux chiffres,
- postes identifiées par des numéros à trois chiffres,
- comptes principaux identifiées par des numéros à quatre chiffres, qui, à leur tours peuvent être subdivisées en comptes divisionnaires identifiés par des numéros à cinq chiffres, et en sous-comptes identifiées par des numéros à six chiffres.

Les classes de comptes et leur subdivision en rubriques, postes et comptes principaux sont obligés par le CGNC. Les comptes divisionnaires sont seulement recommandés aux entreprises, tandis que les sous-comptes ne sont prévus par le CGNC.

Section 2 : Codification comptable

On distingue :

- la codification décimale,
- les codifications comptables de position,
- les codifications comptables parallèles,
- les codifications comptables particulières au plan des comptes du modèle simplifié.

A- codification décimale

La codification décimale signifie, d'une part, que le numéro de chaque classe des comptes constitue le premier chiffre à gauche des numéros de toutes les rubriques, les postes et les comptes relevant de cette classe de comptes, et d'autre part, qu'à l'intérieur d'une même classe des comptes :

- les numéros des rubriques sont obtenus en ajoutant un deuxième chiffre au numéro de la classe des comptes correspondante,
- les numéros des postes sont obtenus en ajoutant un troisième chiffre au numéro de la rubrique dont relèvent ces postes,
- les numéros des comptes principaux sont obtenus en ajoutant un quatrième chiffre au numéro du poste dont relèvent ces comptes principaux,
- les numéros des comptes divisionnaires sont obtenus en ajoutant un cinquième chiffre au numéro du compte principal dont relèvent ces comptes divisionnaires,
- les numéros des sous-comptes sont obtenus en ajoutant un sixième chiffre au numéro du compte divisionnaire dont relèvent ces sous-comptes,
- etc....

Exemple :

Classe 2 : Comptes d'actif immobilisé

Rubrique : 23. Immobilisations corporelles

Poste : 232. Constructions

Compte principal : 2321. Bâtiments

Compte divisionnaire : 23211. Bâtiments industriel (A,B,C...)

B- Codifications comptables de position

La codification comptable de position signifie que les positions de certains chiffres ont un sens bien précis. Ainsi :

- Le chiffre 0 en troisième position du numéro d'un compte indique que ce compte relève d'un poste ayant le même intitulé que sa rubrique.

Exemple :

Rubrique : 35. Titres et valeurs de placement

Poste : 350. Titres et valeurs de placement

Rubrique : 63. Charges financières

Poste : 630. Charges financières

- Le chiffre 0 en terminaison du numéro d'un compte signifie qu'il s'agit :
- d'un compte (généralement du modèle simplifié) de regroupement de comptes du modèle normal

Exemple :

Compte 1120. "Primes d'émission, de fusion et d'apport" est un compte du modèle simplifié regroupant les comptes suivants du modèle normal :

- 1121. Primes d'émission
- 1122. Primes de fusion

- 1123. Primes d'apport
- ou d'un compte global

Exemple :

- 2220. Brevets, marques, droits et valeurs similaires
- 2340. Matériel de transport
- 2510. Titres de participation
 - Les chiffres 1,3 et 5 en deuxième position dans les classes 6,7 et 8 indiquent que les charges, produits et résultats sont :
- * d'exploitation
 - 61. Charges d'exploitation
 - 71. Produit d'exploitation
 - 81. Résultat d'exploitation
- * financier
 - 63. Charges d'exploitation
 - 73. Produit d'exploitation
 - 83. Résultat d'exploitation
- * non courant
 - 65. Charges d'exploitation
 - 75. Produit d'exploitation
 - 85. Résultat d'exploitation

Ceci est valable aussi bien pour les rubriques que pour les postes et les comptes relevant de ces rubriques.

- Le chiffre 4 en deuxième position du numéro d'un compte dans les classes 1 à 4 désigne un compte de créance ou un compte de dette.

Exemple de compte de créance :

- 2487. Créances immobilisées
- 2457. Etat-crédit de TVA
- 3481. Créances sur cessions d'immobilisations

Exemple de compte de dette :

- 1481. Emprunts auprès des établissements de crédit
- 4481. Dettes sur acquisition d'immobilisations

- Le chiffre 7 en deuxième position du numéro d'un compte dans les classes 1 à 4 désigne un compte relevant d'une rubrique "Ecart de conversion-actif ou passif" (sur éléments stables ou circulants)

Exemple des éléments stables :

- 17. Ecarts de conversion-passif
- 171. Augmentation des créances immobilisées
- 1710. Augmentation des créances immobilisées
- 172. Diminution des dettes de financement
- 1720. Diminution des dettes de financement

Exemple des éléments circulants :

- 37. Ecarts de conversion-actif
- 370. Ecarts de conversion-actif
- 3701. Diminution des créances circulantes
- 3702. Augmentation des créances circulantes

- Le chiffre 8 en deuxième position du numéro d'un compte dans la classe 2 indique un compte d'amortissements.

Exemple :

- 28321. Amortissements des bâtiments
- 28332. Amortissements du matériel et outillage
- 28355. Amortissements du matériel informatique

- Le chiffre 8 en troisième position du numéro d'un compte précise que ce compte est issu d'un poste intitulé "Autres..." (à l'exception du poste 118 "Résultats nets en instance d'affectation")

Exemple :

4483. "Dettes sur acquisitions de titres et valeurs de placement" a pour poste 448 "Autres créances"
6583. "Pénalités et amendes fiscales ou pénales" a pour poste 658. "Autres charges non courantes"

- Le chiffre 8 en quatrième position du numéro d'un compte signale :

* pour les classes 1 à 5, un compte intitulé "Autres..." et / ou "Divers..."

Exemple :

1518. Autres provisions pour risques

2318. Autres terrains

* Pour les classes 6 et 7, un compte intitulé "..... sur exercices antérieurs"

Exemple :

6318 Charges d'intérêts des exercices antérieurs

6568. Subventions accordées des exercices antérieurs

7118. vente de marchandises des exercices antérieurs

- Le chiffre 9 en deuxième position du numéro d'un compte indique un compte de provisions pour dépréciation

Exemple :

2951. Provisions pour dépréciation des titres de participation

3911. Provisions pour dépréciation de marchandises

C- Codifications comptables parallèles

Les parallélismes de codifications comptables existent entre rubriques, postes et comptes appartenant à des classes différentes, notamment entre classes 1 et 2, classes 3 et 4, et classes 6 et 7 dans le modèle normal et entre les classes 3 et 4, et classes 6 et 7 dans le modèle simplifié.

Exemple :

*** entre classe 1 et 2**

17. Ecart de conversion-passif	27. Ecart de conversion-actif
171. Augmentation des créances immobilisées	271. Diminution des créances immobilisées
172. Diminution des dettes de financement	272. Augmentation des dettes de financement

*** entre classes 3 et 4**

34. Créances de l'actif circulant	44. Dettes de l'actif circulant
345. Etats-débiteur	445. Etats-créditeur
3453. Acomptes sur impôts sur les résultats	4453. Etats sur impôts sur les résultats

*** entre classes 6 et 7**

65. Charges non courantes	75. Produits non courants
658. Autres charges non courantes	758. Autres produits non courants
6581. Pénalités sur marchandises et débits	7581. Pénalités et débits reçus
65811. Pénalités sur marché	75811. Pénalités reçues sur marchés

D- Codifications comptables particulières au plan de comptes du modèle simplifié

Les particularités de codifications comptables relatives au plan des comptes du modèle simplifié existent :

- Au niveau des postes,
- et au niveau des comptes principaux.

1. Au niveau des postes

* Le chiffre 0 en terminaison dans le plan des comptes du modèle simplifié peut correspondre à des regroupements de postes du plan de comptes du modèle normal.

Exemple :

Le poste 210 "Immobilisation en non-valeurs" du modèle simplifié regroupe les postes suivants du modèle normal relevant de la rubrique 21. "Immobilisations en non-valeurs" :

- 211. Frais préliminaires
- 212. Charges à répartir sur plusieurs exercices
- 213. Primes de remboursement des obligations.

* Le chiffre 7 en terminaison dans les classes 1, 2, 3, et 4 du plan de comptes du modèle simplifié concerne des postes portant l'appellation "..... divers" et correspondant à des regroupements de postes du plan de comptes du modèle normal.

Exemple :

Le poste 347. "Débiteur divers " du modèle simplifié regroupe les postes suivant du modèle normal relevant de la rubrique 34. "Créances de l'actif circulant" :

- 341. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes
- 343. Personnel-débiteur
- 345. Etat-débiteur
- 348. Autres débiteurs.

2- Au niveau des comptes principaux

Le chiffre 0 en terminaison dans le plan de comptes du modèle simplifié correspond dans la plupart des cas à un compte de regroupement de comptes du modèle normal.

Exemple :

Le compte 2330. "Installations techniques, matériel et outillage" du modèle simplifié regroupe les comptes suivants du modèle normal :

- 2331. Installations techniques
- 2332. Matériel et outillage
 - 23321. Matériel
 - 23324. Outillage
- 2333. Emballages récupérables identifiables
- 2338. Autres installations techniques, matériel et outillage

Section III- Le fonctionnement des comptes selon le principe de la partie double

Le compte est la plus petite unité, retenue par le CGNC, qui sert de base pour le classement et l'enregistrement des opérations réalisées par l'entreprise. Ils sont nécessaires au suivi comptable des opérations de l'entreprise durant l'exercice comptable.

Sous-section 1 : Les comptes

I- La présentation des comptes

On distingue la présentation des comptes professionnels et la présentation des comptes Schématique.

A- La présentation des comptes professionnels :

La présentation des comptes professionnels est distinguée entre la présentation à colonnes séparées et la présentation à colonnes mariées.

a. La présentation à colonnes séparées

Débit			Nom du compte		Crédit	
Dates	Libellés	Sommes		Dates	Libellés	Sommes

b- La présentation à colonnes mariées

Dates	Libellés	Nom du compte			
		Sommes		Soldes	
		Débit	Crédit	Débiteurs	Créditeurs

B- La présentation des comptes schématiques (ou en T) :

Cette présentation se fait avec débit à gauche et crédit à droite

Débit	n° et nom du compte	Crédit

II- Enregistrements des valeurs aux débits et aux crédits des comptes

Les comptes d'actif et de charges sont débités lorsqu'ils sont créés ou à chaque fois que ces comptes augmentent de valeur. Ils sont crédités lorsqu'ils diminuent de valeur.

Comptes d'actif

D+	n° et nom du compte	C-
• Création des comptes • Augmentations des valeurs		Diminutions des valeurs

Comptes de charges

D+	n° et nom du compte	C-
• Création des comptes • Augmentations des valeurs		Diminutions des valeurs

Les comptes de passif et les comptes de produits sont crédités lorsqu'ils sont créés ou à chaque fois que ces comptes augmentent de valeur. Ils sont débités lorsqu'ils diminuent de valeur.

Comptes de passif

D-	n° et nom du compte	C+
• Diminutions des valeurs		• Création des comptes • Augmentations des valeurs

Comptes de produits

D-	n° et nom du compte	C+
• Diminutions des valeurs		• Création des comptes • Augmentations des valeurs

III- Terminologie relative à l'utilisation des comptes

- Ouvrir un compte consiste à enregistrer la première opération au niveau de ce compte.
- Débitier un compte consiste à inscrire une valeur au débit de ce compte.
- Créditer un compte consiste à inscrire une valeur au Crédit de ce compte.
- Dégager le solde d'un compte, c'est calculer, pour ce compte, la différence entre total débit et total crédit.
- Le solde d'un compte peut être :
 - soit débiteur (SD) : lorsque total débit est supérieur à total crédit

- soit créditeur (SC) : lorsque total débit est inférieur à total crédit
- soit nul (solde=0) : lorsque total débit est égal à total crédit

A ce stade il faut signaler que :

- les soldes d'actif sont à soldes débiteurs ou nuls
- les soldes de passif sont à soldes créditeurs ou nuls
- les soldes de charges sont à soldes débiteurs ou nuls
- les soldes de produits sont à soldes créditeurs ou nuls

à l'exception du :

* comptes de passif "Fournisseurs" qui peut avoir un solde débiteurs, et qui peut donc se retrouver comme compte d'actif (exp: avances et acomptes versés par l'entreprise- compte 3411-)

* compte d'actif "Client" qui peut avoir un solde créditeur, et qui se retrouve comme compte de passif (exp: avances et acomptes versés par le client à l'entreprise – compte 4421-)

* compte "Banque" qui peut être à solde débiteur, et dans ce cas il est considéré comme compte d'actif, ou il peut être à solde créditeur, et dans ce cas il est considéré comme compte de passif.

IV- Positions des soldes dans les comptes

Dans le cas des présentations professionnelles des comptes, le solde est souvent placé dans la partie du compte où la valeur est la plus faible. Par contre, dans la présentation schématique, la position des soldes est différente selon les auteurs :

- les uns placent les soldes dans la partie où la valeur est faible ; ainsi un "SD" se place du côté du crédit et "SD" du côté du débit.

D +	5141 Banque	C-
100	60	
	SD = 40	
100	100	

- D'autres les placent dans la partie du compte où la valeur est la plus élevée ; ainsi un "SD" se met au débit et un "SD" se met au crédit.

D -	4411 Fournisseurs	C+
300	750	
300	750	
	SC= 450	

- D'autres inscrivent les soldes au milieu des comptes, après les chiffres débits et crédits :

D +	5141 Banque	C-
100	60	
100	60	
	SD = 40	

Remarques :

- Sur le plan arithmétique, si on inscrit le solde dans la partie du compte à valeur faible, on aura
Total débit = Total crédit

et donc le calcul du solde est vraie, mais cette pratique peut prêter à confusion à l'occasion du report des "Soldes à nouveau".

- L'inscription des soldes au milieu des comptes, après les chiffres débits et crédits est neutre, donc moins claire.
- Tandis que l'inscription du solde dans la partie du compte à valeur élevée permet d'avoir les idées claires à l'occasion du report des "Soldes à nouveau".
- Un solde nul est inscrit au milieu du compte.

D +	5141 Banque	C-
270	120	
	40	
	110	
270	270	

SD = 0

Sous-section 2 : Le principe de la partie double

La partie double est un principe de comptabilisation selon lequel "Toute écriture affecte au moins deux comptes dont l'un est débité et l'autre est crédité d'une somme identique".

Le principe de la partie double met donc en relation soit :

- deux comptes seulement, l'un débité et l'autre crédité ;
- ou plus de deux comptes en débit(s) et en crédit(s).

Exemple de deux comptes seulement (Achat d'un micro-ordinateur par l'entreprise d'une somme de 23000 payée par chèque bancaire)

D +	2355 Matériel informatique	C-
23000		

D +	5141 Banque	C-
	23000	

Exemple de plus que deux comptes (Vente de produits finis pour une somme de 45000 dont 15000 à crédit, 25000 par chèque et 5000 par espèce)

D -	71211 ventes de produits finis	C+
	45000	

D +	3421 Clients	C-
15000		

D +	5141 Banque	C-
25000		

D +	5161 Caisse	C-
5000		

Sous-section 3- Complément à l'étude des comptes et de leur fonctionnement en partie double

1- Comptes collectifs et comptes individuel

Ce cas concerne souvent les comptes "Clients" et "Fournisseurs". Lorsque ces comptes collectifs deviennent nombreux dans une entreprise, elle a intérêt à ouvrir des comptes individuels pour chacun d'entre eux afin de pouvoir les suivre en comptabilité.

Exemple : 3421-001 Client Zekri
3421-002 Client Anas
.....

4411-001 Fournisseur Skali
4411-002 Fournisseur Daoudi
.....

2- Virement comptable

Le virement comptable est une technique par laquelle une somme est transférée du débit d'un ou de plusieurs comptes au crédits d'un ou de plusieurs comptes, ou du crédit d'un ou de plusieurs comptes, tout en respectant le principe de la partie double.

Exemple : Comptes de charges

D +	65831. Pénalités et amendes fiscales	C-	D + 6583. Pénalités et amendes fiscales ou pénales	C-
	900	900	900	
			SD= 900	
Solde = 0				

3- Comptes réciproques

Il s'agit de comptes qui fonctionnent de façon symétrique pour enregistrer une opération donnée dans deux comptabilités différentes de deux agents économiques ayant participé à cette opération.

4- Balance

La balance est un document dans lequel sont reportés les comptes du grand-livre, par classes de comptes, et présentés chacun en :

- Total débits,
- total crédits,
- et soldes débiteurs ou créditeurs.

Même si la balance n'a pas un caractère juridique obligatoire comme c'est le cas pour le journal et le grand-livre, elle est indispensable car elle permet un bon contrôle du principe de la partie double et vérifie bien les reports des écritures du journal au grand-livre et facilite l'élaboration des états de synthèse.

Généralement on distingue les balances en cours d'exercice qui sont établies mensuellement ou trimestriellement, et les balances avant-inventaire et après inventaire qui concernent la fin de l'exercice.

Les comptes schématiques de l'exemple précédent du grand livre sont reportés dans la balance comme suit :

Numéro des comptes	Comptes	Sommes		Soldes	
		Débts	Crédits	Débts	Crédits
..... 2351	 Mobiliier de bureau	20000		20000	
..... 4411	 Fournisseurs		5000		5000
5141	Banque		20000		20000
6111	Achats de marchandises	5000		5000	

Comme on le constate cette balance est à quatre colonnes. C'est le cas général de la présentation des balances, mais on peut trouver des balances à six colonnes.

La balance à quatre colonnes permet les vérifications suivantes :

- Total des sommes débits = total des sommes crédits
- Total des soldes débiteurs = total des soldes créditeurs
- Total des sommes débits et total des sommes crédits de la balance = Total des sommes débits et total des sommes crédits du journal

La balance à six colonnes est présentée de la façon suivante :

Numéro des comptes	Comptes	Soldes au début de l'exercice		Mouvements de l'exercice		Soldes à la fin de l'exercice	
		Débiteurs	Créditeurs	Débets	Crédits	Débiteurs	Créditeurs
Classe 1							
Classe 2							
Classe 3							
Classe 4							
Classe 5							
Classe 6							
Classe 7							
TOAUX							

La balance à six colonnes permet, en plus des égalités de la balance à quatre colonnes, de vérifier l'égalité suivante :

Total des soldes débiteurs au début de l'exercice = Total des soldes créditeurs au début de l'exercice

4-1- report des comptes collectifs "Clients" et "Fournisseurs" dans la balance

Les comptes "Clients" et "Fournisseurs" que l'on reporte à la balance sont des comptes collectifs. Pour ne pas surcharger la balance le détail des comptes individuels est fait dans "le relevé nominatif des clients" et "le relevé nominatif des fournisseurs", qui sont présentés de la même façon que la balance à quatre colonnes. Il s'agit, en fait de deux balances spécifiques : la balance des clients et la balance des fournisseurs individuels qui reportent chaque client et chaque fournisseur par leur nom, leur numéro, leur somme débit et/ou crédit et leur solde débiteur ou créditeur. Seuls les totaux et les soldes de chacune de ces deux balances spécifiques sont reportés dans la balance générale en tant que comptes collectifs.

4-2- Corrections des erreurs au journal

D'après l'article 22 de la loi n°9-88 "les documents comptables relatifs à l'enregistrement des opérations et à l'inventaire sont établis et tenus sans blanc ni altération d'aucune sorte".

Les ratures des écritures erronées sont donc impossibles. Mais il existe des procédés comptables de correction de ces erreurs qui respectent ces obligations juridiques, à savoir : le procédé de "contrepassation des écritures", le procédé du "complément à zéro" et le procédé des "nombres négatifs".

- **Le premier procédé** consiste à passer l'écriture inverse à l'écriture erronée. Et de passer ensuite l'écriture correcte. Ce procédé de "contrepassation des écritures", qui a l'air apparemment simple, a pour inconvénient de gonfler les totaux du journal ainsi que les montants des comptes rectifiés même si les soldes de ces comptes ne changent pas.

- **Le deuxième procédé** consiste à passer la même écriture que l'écriture erronée mais en prenant le complément à zéro du nombre à corriger, qui commencera par le 1. Cette technique du "complément à zéro" présente l'avantage de ne pas gonfler les montants mais il ne se prête pas au traitement informatique.

- **Le troisième procédé** consiste à passer la même écriture que l'écriture erronée, mais en faisant précéder les nombres du signe (-) ou en mettant les nombres entre parenthèses, et de passer ensuite l'écriture correcte. Cette technique des "nombres négatifs" a pour avantage de ne pas engendrer de gonflement des comtes, et il convient donc parfaitement aux comptabilités informatisées.

